

Service Budget, Financement et Monitoring

✉ fin@iriscare.brussels

Au responsable de

RESIDENCE HENRI DUNANT

Bruxelles, le 18 mai 2026.

Concerne : **Notification premier prix - RESIDENCE HENRI DUNANT**

Madame,
Monsieur,

Nous accusons bonne réception de votre demande de premier prix reçue le 18/05/2026 pour RESIDENCE HENRI DUNANT, en application de l'article 6 de l'arrêté ministériel du 12 août 2005 portant dispositions particulières en matière de prix pour le secteur des établissements d'accueil pour personnes âgées.

Après vérification, **l'administration autorise les suppléments notifiés suivants** :

Description	Prix	Unité	Type
repas de fête	25,00	par repas	Supplément
repas de midi	14,00	par repas	Supplément
repas à thème	20,00	par repas	Supplément

Après vérification, le Service Budget, Financement et Monitoring d'Iriscare vous autorise à appliquer les nouveaux prix à partir de 01/08/2026.

Attention: ces données seront utilisées pour publication sur notre site web. Par conséquent, nous vous prions de bien vouloir vérifier leur exactitude et de nous signaler toute correction nécessaire.

Pour toute information complémentaire ou question, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : fin@iriscare.brussels.

Cordialement,

Service Budget, Financement et Monitoring
Iriscare